CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E192300** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2027**

ÉDITÉ LE 25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/08/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET 2019B00342

Siret : 853 055 986 00022

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0035718

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 103021606 E - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 103021606 E - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : SAEH

15 RUE DE LA FONT NEUVE
03140 CHANTELLE

Téléphone : 06 99 02 74 19 **Fax :**

Portable : 06 99 02 74 19

Responsabilité légale :
HERPOËL MICKAËL PRÉSIDENT

Site Internet : www.lescompagnonsdelareno.fr

E-mail : contact@lescompagnonsdelareno.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 386 932 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	28/05/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	15/10/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 15:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E192300** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2027**

ÉDITÉ LE **25/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/08/2019
Forme juridique : SAS
Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET 2019B00342

Siret : **853 055 986 00022**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 0035718

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 103021606 E - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 103021606 E - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **SAEH**

15 RUE DE LA FONT NEUVE
03140 CHANTELLE

Téléphone : 06 99 02 74 19 **Fax :**
Portable : 06 99 02 74 19

Site Internet : www.lescompagnonsdelareno.fr
E-mail : contact@lescompagnonsdelareno.fr

Responsabilité légale :
HERPOËL MICKAËL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	28/05/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/10/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Électricien)	15/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	23/11/2021
o Ventilation mécanique	23/11/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/05/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/12/2023
o Isolation des combles perdus	12/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 15:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.